

Province de HAINAUT
Arrondissement de THUIN



Ville de BEAUMONT
Tél. 071/654.291
Fax 071/654.299
melanie.biancotto@beaumont.be

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 31 janvier 2019

Présents: MM Bruno LAMBERT, Bourgmestre-Président ;
Firmin NDONGO ALO'O, Pierre-Emile TASSIER, Béatrice FAGOT,
Christine MORMAL ; Echevins ;
Florent DESCAMPS ; Conseiller communal et Président de CPAS ;
Damien LALOYAUX, Thibaud LECUT, Jacqy COLLIN, Claudette
SOTTIAUX, Vinciane MATHIEU, Georgette GUIOT, Boudewijn LUST,
Françoise COLINET ;
Serge DELAUW, Geoffrey LEURQUIN, Isabelle-PETIT (excusée) ;
Geoffrey BORNIET, Sylviane THIBAUT (excusée); Conseillers communaux ;
Laurence STASSIN, Directrice générale ;

OBJET : POINT 6 DU CONSEIL COMMUNAL DU 31 JANVIER 2019.
DECLARATION D'APPARENTEMENT OU DE REGROUPEMENT DES
CONSEILLERS COMMUNAUX – PRISE D'ACTE

Le Conseil communal, en séance publique ;

Considérant que le Conseil communal sera prochainement appelé à désigner les candidats aux différents mandats qui reviennent à notre Commune au sein des intercommunales wallonnes auxquelles la Commune est affiliée;

Considérant que le décret du 07 septembre 2017 modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatif aux déclarations d'apparement et de regroupement prévoit dorénavant que chaque mandataire désireux de s'apparementer devra le faire via une déclaration unique d'apparement ou de regroupement; qu'il ne sera plus possible de faire, comme par le passé, des apparements différents en fonction de l'organisme visé;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et, plus particulièrement les articles L1234-2 § 1^{er}, L1522-4 § 1^{er}, L1523-15 § 3, L1123-1 § 1^{er}, L2212-39 § 1^{er}, prévoyant que les conseils d'administration des asbl communales, des intercommunales ainsi que le comité de gestion des associations de projet sont composés à la proportionnelle des conseils communaux, provinciaux et des CPAS compte tenu, le cas échéant, des déclarations individuelles facultatives d'apparement ou de regroupement;

Vu le courrier du 05 décembre 2018 invitant les mandataires qui souhaitent faire usage de cette faculté d'apparement et ou regroupement à rentrer leur déclaration dans les meilleurs délais;

Attendu que chaque mandataire ne remettra qu'une seule fois les déclarations d'apparement et de regroupement vers une seule liste et pour l'ensemble de ses mandats dérivés du conseiller communal afin de préserver la cohérence pour les intercommunales, les asbl, les associations de projets et les associations de chapitre XII;

Vu les déclarations remises à la Directrice générale à cet effet et annexées à la présente délibération;

PREND ACTE des déclarations d'apparement déposées pour les différentes ASBL et intercommunales auxquelles la Commune BEAUMONT est affiliée et **ARRETE** par conséquent la composition politique du Conseil.

Tableau des apparetements :

- Monsieur Bruno LAMBERT	Bourgmestre, élu le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Monsieur Firmin NDONGO ALO'O	Echevin, élu le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Monsieur Pierre-Emile TASSIER	Echevin, élu le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Madame Béatrice FAGOT	Echevine, élue le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Madame Christine MORMAL	Echevine, élue le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Monsieur Florent DESCAMPS	Conseiller communal, élu le 14/10/2018 sur la liste ICI <i>Ne s'apparente à aucun parti</i>	/
- Monsieur Damien LALOYAUX	Conseiller communal, élu le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Monsieur Thibaut LECUT	Conseillère communale, élu le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Monsieur Jacquy COLLIN	Conseiller communal, élu le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Madame Claudette SOTTIAUX	Conseillère communale, élue le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Madame Vinciane MATHIEU	Conseillère communale, élue le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Madame Georgette GUIOT	Conseillère communale, élu le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Monsieur Boudewijn LUST	Conseiller communal, élu le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Madame Françoise COLINET	Conseillère communale, élu le 14/10/2018 sur la liste ICI	CDH
- Monsieur Serge DELAUW	Conseiller communal, élu le 14/10/2018 sur la liste ARC	MR
- Monsieur Geoffrey LEURQUIN	Conseiller communal, élu le 14/10/2018 sur la liste ARC	MR
- Madame Isabelle PETIT	Conseillère communale, élue le 14/10/2018 sur la liste ARC <i>Ne s'apparente à aucun parti</i>	/
- Monsieur Geoffrey BORGNIET	Conseiller communal, élu le 14/10/2018 sur la liste UNI	PS
- Madame Sylvianne THIBAUT	Conseillère communale, élue le 14/10/2018 sur la liste UNI <i>Ne s'apparente à aucun parti</i>	/

Article 1 : La présente délibération sera communiquée pour information au Service Public de Wallonie. Cette décision sera également transmise aux asbl et intercommunales concernées, au plus tard le 1er mars de l'année qui suit celle des élections communales.

Article 2 : Le tableau des apparentements sera publié sur le site internet communal.

Par le Conseil :

La Secrétaire,
(s) L. STASSIN

Le Président du Conseil,
(s) B. LAMBERT

La Directrice Générale,

Pour expédition conforme :
Le 04 février 2019

Le Bourgmestre,

L. STASSIN



B. LAMBERT